Pendant qu'on préparait la chambre demandée, le visiteur était resté dans l'estaminet, mais il n'y prit aucune consommation. Quelques minutes plus tard, M. Catteau le conduisit dans sa chambre où il ne tarda pas à se coucher.

Le voyageur avait inscrit sur le registre les mois suivants : « 8 janvier 1889, Jourge Caroul, 28 ans, *voiturier*, domicilé Paris, venant de Paris, allant à Roubaix. » Cette inscription était faite d'une main tremblante et l'écriture ne ressemblait aucunement à celle des lettres dont nous parlerons tout à l'heure et qui ont été retrouvées sur sa table mercredi matin.

Vers huit heures du soir, M. Catteau se rendit dans la chambre du voyageur pour lui demander s'il n'avait pas besoin de manger. Par la porte entrouverte, il s'aperçut que son visiteur dormait tranquillement. Il ne le dérangea donc pas et ce ne fut que mercredi matin, vers huit heures, qu'il envoya sa bonne. Celle-ci se rendit dans la chambre.

Le voyageur avait retiré ses bottines qu'il avait posées sur la descente de lit et s'était couché complètement habillé sur les couvertures.

La bonne le touchant à la jambe essaya de l'éveiller. Comme elle ne recevait aucune réponse elle se pencha vers la tête de l'individu et aperçut alors une mare de sang. Elle descendit précipitamment et ne put que prononcer ces mots : « Madame, il y a du sang » puis elle tomba évanouie sur une chaise.

Devinant alors ce qui s'était passé, M. Catteau, accompagné d'un boucher de la rue de l'Alouette, se rendit dans la chambre du voyageur et le vit étendu sur le lit, la tête séparée du tronc.

Le malheureux s'était servi d'un rasoir presque neuf qu'il tenait encore à la main et s'était coupé le cou. L'arme avait traversé la grosse artère droite et la carotide. La tête ne tenait plus que par quelques nerfs du côté gauche.

Le rasoir tout ensanglanté avait été ébréché par les os.

Sur la table, et dans les poches du malheureux, on retrouvait un paquet de lettres assez volumineux et dans lesquelles on lut le vrai nom du suicidé. C'est un nommé J. Deneuville, représentant, demeurant à Lille, 164, rue de Paris.

D'après ces lettres, il était facile de voir que Deneuville avait eu des revers de fortune et que son état mental s'en était ressenti. En effet, l'une de ces lettres parle d'un certain nombre d'actions dont il aurait à toucher les revenus, le montant de ces coupons servirait à payer une partie de ses dettes. Il demande aussi à un ami de vouloir bien prier sa mère de lui envoyer une somme assez ronde pour subvenir à ses affaires.

On a retrouvé sur la table de sa chambre les lettres dont nous venons de parler, ainsi qu'un porte-monnaie contenant encore 3 francs 65 centimes.

Le parquet a été informé de cette nouvelle et le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans l'après-midi.

Le malheureux s'était enveloppé la tête dans rideaux car l'un d'eux a été coupé par le rasoir.

Une affaire de mœurs. — Depuis quelques jours, la police recherchait un individu, M. Antoine Deguffroy, âgé de soixante-six ans qui était signalé à Roubaix et qui serait l'auteur d'un attentat à la pudeur commis récemment à Tourcoing. Les agents de sûreté Leconte et Duhem, munis d'un mandat d'arrêt émanant du procureur du Roi ont arrêté, mardi vers six heures et demie du soir, Antoine Deguffroy qui s'était réfugié chez un de ses parents. Antoine Deguffroy sera remis aux autorités belges.

Les quatre enfants perdus retrouvés à Bruxelles. — Mardi matin on a enfin reçu des nouvelles des quatre enfants et de la bonne dont nous avons parlé et qui étaient partis de Reims, samedi vers midi, pour Roubaix. Une dépêche de Bruxelles annonçait à la pauvre mère venue récemment à Roubaix, que ses enfants et la bonne étaient en bonne santé et qu'ils avaient été recueillis dans un hôtel de Bruxelles. Les pauvres enfants sont rentrés à Roubaix mardi soir.

La tentative de suicide par le pétrole. — On se rappelle la tentative de suicide par le pétrole que nous avons raconté il y a quelques jours; M. Omer Mathys, âgé de 53 ans, avait absorbé un litre de ce liquide et avait déclaré qu'il recommencerait s'il guérissait.

M. Omer Mathys vient de mourir à l'Hôtel-Dieu où il avait été transporté après cette tentative de suicide.

Un accident s'est produit, mardi vers deux heures de l'après-midi, à l'angle des rues des Champs et du Grand Chemin. M. Mariage, marchand de lait, passait rue du Grand-Chemin, lorsqu'au moment de descendre le trottoir, son pied glissa et il tomba à la renverse sur le trottoir.

M. le docteur Derville fut appelé aussitôt à lui donner ses soins et on transporta M. Mariage à l'*Estaminet de l'Europe*. Il avait reçu dans sa chute une blessure assez forte derrière la tête et le sang s'en échappait en abondance.

La famille du blessé qui habite le Blanc-Seau, fut prévenue aussitôt et quelques heures plus tard M. Mariage était reconduit chez lui.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi vers six heures du soir, chez M. Legrand, boucher, rue des Fossés. En quelques minutes le feu était éteint ; les dégâts sont insignifiants.

Le vol suivi d'incendie au Ravert. — On se rappelle le vol suivi d'incendie qui a eu lieu le dimanche 16 décembre chez Mme Delbergue, au Ravert.

Jusqu'ici cette affaire avait toujours été entourée d'un certain mystère.

Plusieurs des pièces volées avaient été retrouvées derrière la maison qu'occupait Mme Delbergue sans qu'on pût découvrir le véritable auteur du vol. M. G. Minne de Wasquehal a été arrêté quelques jours plus tard et transféré à Lille, mais il n'a encore fait aucun aveu.

Mardi, vers 4 h. 1/2 du soir, un ouvrier, M. Geenens, occupé à charger du fumier sur la voiture de M. Bruque, son patron, sur un champ distant de l'habitation de Mme Delbergue de deux cents mètres environ, rencontra tout à coup avec sa fourche dans le tas de fumier une certaine résistance. Il rechercha quel était le corps dur qui l'empêchait de faire pénétrer sa fourche et retrouva bientôt un sac contenant un petit coffret qui avait été fracturé.

Il retrouva dans ce sac une somme de 2.200 fr. et un livret de caisse d'épargne. Il appela aussitôt d'autres ouvriers qui se trouvaient à quelque distance de lui et leur raconta le fait. Au même moment passait M. Mayeux, garde champêtre, qui fit porter le sac chez M. Legrand, commissaire de police du deuxième arrondissement.

La boîte et le sac ont été reconnus par M. Delbergue qui déclare qu'une somme de trois cents francs environ lui manquerait encore, ainsi qu'un deuxième livret de la caisse d'épargne.

L'enquête relative à cette affaire continue.

Un vol de mastic. — Un peintre de la Grande-Rue, M. Robart, s'aperçut mardi dernier qu'une certaine quantité de mastic avait disparu. Les soupçons se portèrent aussitôt sur un ouvrier de la maison M. Abel Bornart, âgé de 33 ans, qui n'avait pas reparu depuis ce matin. On en informa la police qui fit des recherches et trouva Bornart boulevard de Strasbourg. Ce dernier fit les aveux les plus complets et déclara que le mastic qu'il avait enlevé se trouvait dans un estaminet du boulevard Gambetta.

On y trouva, en effet, 6 kil. de mastic que Bornart y avait laissé quelques heures auparavant.

Wattrelos. — *Disparition d'une jeune fille.* — Depuis quelques jours, Mlle Elise Caudron, âgée de dix huit ans environ, est disparue du domicile paternel sans donner d'explications. La famille éplorée fait d'actives recherches, mais jusqu'ici personne n'a pu donner des renseignements sur cette jeune fille.

On ne sait à quoi attribuer cette disparition.

— *Les étrangers à Wattrelos.* — La répartition des nationalités des étrangers habitant la commune vient d'être terminée et donne les résultats suivants : 6 Allemands dont 2 hommes et 4 femmes et enfants, 1 anglaise, 11.828 belges dont 3.678 hommes et 8.150 femmes et enfants, 13 hollandais dont 4 hommes et 9 femmes et enfants; total général 11.828 étrangers. La population de Wattrelos, d'après le dernier recensement en 1887, était de 17.118; il y a donc à Wattrelos 2 étrangers sur 3 habitants.

— Deux voisins, M. Charles Bonte et M. Emile Pru, tous deux tisserands à Wattrelos ne s'accordent pas très bien à en juger par la rixe qui a éclaté entre eux au quartier du Laboureur. M. Emile Pru qui avait bu plus que de raison, rencontra malheureusement son voisin chez M. Briffaut et lui tomba tout à coup sur le dos. On a dû venir au secours de M. Charles Bonte qui a eu l'œil fort endommagé. Emile Pru a été arrêté.

Wasquehal. — *Un grave accident.* — Mardi matin un accident grave s'est produit au train tramway partant de Wasquehal vers Lille à dix heures 55 minutes. Un roubaisien très bien mis, paraissant âgé de quarante ans environ, qui se trouvait sur la plateforme du train-tramway, a été subitement atteint d'épilepsie au moment où le train se remettait en marche.

En tombant, la barre de fer qui sert de garantie à l'entrée du train tramway s'est brisée et le malheureux est tombé sur la voie. Des amis qui l'accompagnaient lui prodiguèrent aussitôt les soins que nécessitait son état et reprirent avec lui le train pour Lille.

La victime de cet accident perdait du sang par la bouche et n'avait pas encore repris connaissance au moment du départ du train tramway. On craint des lésions internes.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Choral l'Avenir. — La Commission administrative prie les sociétaires de se rendre, au local, vendredi prochain, à 9 heures précises. Elle compte sur leur exactitude.

Ordre du jour : 1° Election de nouveaux membres 2° Répétition générale.

MM. les membres du *Choral Nadaud* sont priés de vouloir bien se rendre à la répétition qui aura lieu samedi prochain, à neuf heures du soir au siège de la Société.

CARTES VISITES. — L'imprimerie de *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes-visites et cent enveloppes. (Voir 4e page).

Les arbres fruitiers. — Les personne qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer à la librairie du **« Journal de Roubaix »**, 17, rue Neuve.

AVIS IMPORTANT. — La **Maison SONNEVILLE** est la seule qui, par des procédés spéciaux, teint les étoffes de laine noire, châles longs de deuil, **en toutes nuances** S'adresser à la succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.** 34526

AVIS

La Chambre de Commerce, ayant pris l'initiative d'une exposition collective des produits de l'Industrie roubaisienne, comprenant les tissus de toute espèce, les laines peignées et filées, les filés de coton, etc., prie Messieurs les Industriels, qui seraient disposés à lui prêter leur concours de vouloir bien en donner avis dans le plus bref délai, avant le 15 janvier autant que possible, au Secrétariat de la Chambre (Bibliothèque publique, rue Neuve, 3).

Cette exhibition collective n'entraîne aucun frais pour les exposants: la Chambre de Commerce prend à sa charge l'emplacement, le transport, l'installation, la représentation et les mesures de conservation. Les exposants pourront apposer sur leurs produits des étiquettes portant leur nom et raison sociale, sans toutefois participer individuellement au concours, toute récompense qui serait obtenue devant s'appliquer à la *collectivité de Roubaix*.

La Chambre de Commerce espère que Messieurs les Industriels voudront bien l'aider à rendre cette installation aussi belle et aussi complète que possible, afin que la vieille réputation de la fabrique de Roubaix conserve le rang qu'elle occupe si avantageusement dans le monde des affaires.

Le Président, **H. MATHON.**

TOURCOING

Accident de travail. — Lundi, un ouvrier, Charles Desurmont, âgé de 16 ans, travaillant dans une fabrique au Chemin de la Potence, a eu le bras gauche pris dans son métier au moment où il introduisait un fil de laine. Les chairs ont été décollées depuis le poignet jusqu'à l'épaule.

L'interruption de travail sera d'une quinzaine de jours environ.

Attaque nocturne. — Dupire Henri, homme de peine, demeurant à la Croix-Rouge, rue Madeleine, a été assailli dimanche soir, au moment où il rentrait chez lui, par Henri Lorthiois, qui l'a roué de coups. Dupire en sera quitte pour quinze jours de repos forcé.

Accident de voiture. — Lundi soir vers cinq heures et demie, un vieillard de 62 ans, Henri Hus, journalier, demeurant à Mouscron, traversait la rue de la Croix-Rouge, lorsque la voiture de M. A. Vaissier, fabricant de savons à Roubaix, arriva au trot.

Malgré les cris du conducteur, le vieillard ne se gara pas à temps, il fut renversé et la voiture lui passa sur le corps.

Hus a reçu quelques contusions à la tête et se plaint de douleurs au côté gauche.

Il a été reconduit à son domicile.

Contravention pour ivresse. — E. D..., trieur de laine, avait bu un peu plus que de raison, un agent, le rencontrant dans la rue Nationale, lui dressa procès-verbal pour ivresse.

Une plainte pour détournements a été portée par M. D. L..., cabaretier, place Thiers, contre D... menuisier à Roubaix.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le décret sur les étrangers. — Au 31 décembre, le nombre des déclarations inscrites à l'Hôtel de Ville s'est élevé à 21.044, représentant un chiffre de 59.115 étrangers.

Parmi ces derniers figurent les Belges (51.337); puis viennent les Anglais (426); les Hollandais (388); les Allemands (337); les Italiens (169); les Alsaciens-Lorrains (102) et les Suisses (134).

Les étrangers des autres nations se divisent ainsi :

Autrichiens, 53; Russes, 49; Luxembourgeois, 62; Américains, 18; Espagnols, 17; Danois, 11; Suédois, 2; Portugais, 2; Arméniens, 2; Brésilien, 1; Marocain, 1; Roumain, 1; Soudanais, 1; Mexicain, 1; Moresnet, 1.

Les plus nombreuses familles habitant Lille sont, après les Belges, les Anglais, le Hollandais et les Allemands.

Voici le nombre des déclarations faites par les chefs de familles :

Belges, 19.989; Anglais, 226; Hollandais, 187; Allemands, 240.

Il paraîtra également intéressant de savoir la profession qu'exercent ces nombreux étrangers :

Professions	Déclarations	Population
Ouvriers de filature, tissage, teinturerie	3.556	9.908
Ouvriers métallurgistes	2.217	7.314
id. divers corps d'état	5.293	13.460
Journaliers	4.423	11.107
Employés de commerce	777	1.806
Négociants et industriels	151	447
Domestiques	1.531	1.933
Sans profession	2.494	6.301
Hospice	138	172
Prêtres et religieux	218	218
Professions libérales	245	448
En prison	1	1
	21.044	53.115

Le dernier recensement quinquennal à Lille, ayant accusé une population de 188.272 habitants, il ressort donc des chiffres que nous venons de publier que toute la population étrangère y figure dans une proportion de 28,7 0/0 et la population belge dans une proportion de 27,2 0/0.

Chronique électorale. — On annonce que mercredi aura lieu à Lille une réunion des délégués et conseillers généraux républicains à l'effet de désigner le ou les candidats à la prochaine élection législative du Nord.

Nous recevons communication de la lettre de Léon XIII en réponse à l'adresse du congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais en 1888 :

« A Nos chers fils le comte A. de Caulaincourt et les autres catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, réunis à Lille en assemblée générale.

» LÉON XIII, PAPE

» Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons trouvé une éclatante preuve de votre foi et de votre dévouement dans la lettre pleine de respect que vous Nous avez adressée au commencement de ce mois de décembre, en votre assemblée générale de Lille. Tout le contenu de cette lettre était, en effet, de nature à Nous donner la plus haute estime de votre zèle pour la religion et de votre piété.

» Et d'abord, les félicitations par lesquelles vous vous associez à la joie que Nous ont causée, en cette année de Notre jubilé sacerdotal, les témoignages d'honneur et d'amour que Nous sont venus de toute part.

» Et ensuite votre profession d'obéissance et de docilité à ce que Nous avons enseigné dans Notre encyclique sur la *Liberté humaine*.

» Et enfin votre unanime affirmation de la nécessité, pour Notre liberté, d'un solide rempart, sans lequel ce Siège Apostolique tombe nécessairement sous la domination d'autrui.

» Ces déclarations, en même temps qu'elles vous gagnent de plus en plus Notre affection paternelle, augmentent certainement l'espoir que Nous nourrissons de voir votre zèle, votre charité, votre constance, profiter grandement à la religion et à votre très noble patrie.

» Et afin que le fruit de vos œuvres soit plus abondant pour l'utilité commune, Nous implorons pour vous tous et pour chacun de vous les plus larges secours de la grâce céleste; et Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, comme gage de solide félicité.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le quinzième jour de décembre, en l'année MDCCCLXXXVIII, de Notre Pontificat, la onzième. « LÉON XIII, PAPE. »

La bande Patrac et Cie. — L'affaire des voleurs de titres prend de jour en jour des proportions plus considérables.

A la suite de révélations faites par les détenus, la gendarmerie a arrêté lundi matin, le commissaire de police de Quaregnon, M. Massaux, accusé de complicité.

Ce fonctionnaire a été écroué à la prison de Mons, au grand émoi de toute la commune de Quaregnon, où l'on est stupéfait de cette arrestation.

Une confrontation a eu lieu hier entre Barlieux et Blandam à la ferme des Charifreux

Le parquet de Lille y est arrivé, accompagné des six inculpés, lesquels étaient chacun sous la surveillance d'un gendarme.

Quant aux autres inculpés, ils avaient pour escorte une quinzaine de gendarmes.

La confrontation qui a duré quelques heures, a amené un résultat que nous espérons pouvoir faire connaître demain.

Le parquet de Lille est rentré hier soir à cinq heures.

Suicide d'une jeune fille à Lille. — Dans la nuit du dimanche à lundi, Mlle Hortense Carrette s'est suicidée au faubourg des Postes, entre la porte et la barrière du chemin de fer. Cette jeune fille s'est tiré un coup de revolver à la tempe gauche. La mort a été instantanée. On a retrouvé à ses côtés le revolver encore chargé de cinq balles. On ignore les motifs qui ont poussé la malheureuse à cette funeste résolution.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 8 janvier 1889

En juin 1886, **des industriels de Tourcoing, MM. P. C. et fils**, passaient un marché avec la maison de construction mécanique veuve M. S..., d'Ensival, pour l'achat d'un appareil à laver la laine, inventé par M. D..., de Verviers, moyennant le prix de 25.000 fr. Ils avaient fait antérieurement un compromis avec l'inventeur M. D... pour l'exploitation de son brevet.

La machine fut livrée et montée, mais elle ne donna pas, paraît-il, tous les résultats que les acheteurs en attendaient et, lors du règlement du compte, ceux-ci refusèrent de payer le solde, de la assignation lancée par la maison de construction, en août dernier, et le procès actuellement pendant entre Mme Ve M. S..., M. P... et fils et M. D... appelé en garantie.

La maison veuve M. S..., demanderesse en l'instance, expose, par l'organe de son conseil, qu'elle a traité pour la contruction d'une laveuse système D... sans autre garantie que le vice de construction. Puisqu'on n'articule rien de ce chef, il ne peut y avoir contestation et elle a droit au paiement du solde lui revenant plus les intérêts qui, suivant les usages commerciaux, sont décomptés à partir de l'échéance d'une facture. Tel est l'objet de la demande.

MM. P. C. et fils expliquent ainsi leur résistance. Ils ont contracté, d'une part, avec la maison Vve M. S... pour la construction de l'appareil et de l'autre, avec M. D..., l'inventeur de cet appareil. Malgré tous les efforts, la machine ne fonctionne pas d'une manière utile et industrielle, elle produit un lavé terne et occasionne des feintes anormales. Dans ces conditions une expertise s'impose : elle déterminera s'il y a un vice de construction, auquel la maison Vve M. S... serait responsable ou si la défectuosité est le fait de l'inventeur et alors l'appel de ce dernier en garantie est bien fondé.

Ils ont passé avec M. D... un traité pour la cession du droit d'exploiter le brevet et les perfectionnements se rapportant à la laveuse en question, et ce, moyennant un prix de 4.000 fr. et une redevance de un centime au kilo de lavé. M. D... s'engageait à surveiller la construction de l'appareil et à aider par ses conseils à son bon fonctionnement.

Ce n'est pas, ajoutent MM. P. C. et fils, une idée qui a été achetée, un projet à exploiter, mais bien un appareil fonctionnant déjà et que M. D... avait dû pouvoir adapter à leur industrie. Sa responsabilité est donc gravement engagée ; non seulement il n'a aucun droit aux 4.000 francs et à la redevance mais il doit être tenu de les garantir contre toutes condamnations et de leur rembourser les sommes déjà versées à la maison Veuve M. S...

MM. P. C. fils s'en rapportent à la justice en ce qui concerne le solde restant dû à la maison Vve M... S... tout en contestant cependant les intérêts réclamés : par l'appel en garantie ils demandent que la machine soit laissée pour compte à M. D... et que celui-ci soit condamné à leur payer les sommes versées ou à verser : au subsidiaire, ils concluent à une expertise.

M. D... repousse cette demande. En la forme, elle n'est pas régulière, car, pour qu'il y ait lieu à appel en garantie, il faut une même obligation ou un lien dans les deux contrats. Or les relations entre la maison veuve M. S... et MM. P. C. et fils étaient des relations de vendeur à acheteur, tandis que les engagements pris par lui, dit M. D..., sont d'une autre nature : il n'a rien livré, on ne peut donc pas lui imposer un laisser-pour-compte : c'est par suite une action directe et non une action en garantie qu'il fallait engager contre lui.

M. D... soutient aussi que la demande n'est pas justifiée au fond. Il a traité pour une concession de licence : il s'est engagé à surveiller la construction de la machine et à aider par ses conseils à son fonctionnement, et il n'a pas donné d'autres garanties. Ces engagements, il les a remplis : il n'encourre donc aucune responsabilité et il a droit à la somme convenue de 4.000 francs, qu'il réclame par une demande reconventionnelle posant aussi des réserves pour la redevance.

Le Tribunal a mis la cause en délibéré.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FOVEAU-PIEDANNA qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Emilie-Marie-Joseph PIEDANNA, teinturière, veuve en premières noces de M. Alexand e VINCRE, et en secondes noces de M. Henri FOVEAU, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1889 dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 11 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantés le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 12 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannes, 40 (boulevard Beaurepaire).

Les amis et connaissances de la famille LEBRUN-MOREAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Angèle LEBRUN, décédée à Roubaix, le 9 janvier 1889, à l'âge de 6 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à 3 heures, en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul (maisons du charron).

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DESTOMBES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Denis-Joseph DESTOMBES, veuf de Dame Sylvie DESBRUYÈRES, décédé à Wattrelos, le 6 janvier 1889, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Winouthe, à 9 heures. — L'Obit du mois sera célébré le jeudi 7 février, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille HERMAN-DUVILLIER qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Thérèse DUVILLIER, veuve de M. Jean HERMAN, décédée à Sailly, le 7 janvier 1889, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Sailly. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures 1/4. L'Obit du mois sera célébré le lundi 4 février, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille BAAS-PRÉVOST qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sabine-Joseph PRÉVOST, veuve de M. Denis BAAS, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1889, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 10 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 11 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 10, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 68.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 10 janvier 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor COURTOIS époux de Dame Louise JOURDEUIL, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1888, à l'âge de 45 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau-Tourcoing), le lundi 14 janvier 1889, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUCARNE, député du Nord, membre du Conseil de Fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, président honoraire du Comice Agricole de Lille, ancien membre de la Chambre Consultative d'agriculture, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien Maire de Croix, époux de Dame Hortense LEROUX, pieusement décédé à Paris le jeudi 22 novembre 1888, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 janvier 1889, à 9 heures très précises pour le repos des âmes : de Dame Hortense WAUQUIEZ, épouse de M. Jean-Baptiste DESROUSSEAUX, décédée à Roubaix, le 25 janvier 1888, à l'âge de 57 ans, et de Monsieur Emile-François-Joseph DESROUSSEAUX, son fils, décédé à Roubaix, le 7 octobre 1887, dans sa 20e année, administrés des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'affaire Morier. — Efforts tardifs

Berlin, 9 janvier. — On assure que le comte de Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne à Londres, a été rappelé à Berlin. D'après des renseignements puisés à bonne source, on est très soucieux à la cour et à la chancellerie allemandes, de la tournure que prise l'affaire Morier. Le comte de Bismarck n'avait pas prévu les proportions de l'incident qu'il a maladroitement soulevé, et l'on se rend compte que maintenant l'incident, sans même entrer sur le terrain diplomatique, aurait des suites fâcheuses comme pour le procès Geffken.

Le comte de Hatzfeld viendrait donc à Berlin pour donner verbalement son opinion sur l'impression produite à Londres par l'incident Morier, et d'une façon générale pour conférer sur l'état des rapports qui se tendent de plus en plus entre les cours de Londres et celle de Berlin.

Le comte de Hatzfeld a vu lord Salisbury au sujet de sir Robert Morier. Le premier ministre anglais, il y a quelques jours, aurait remis au comte de Hatzfeld de déplacer son ambassadeur et de l'envoyer à Vienne, mais dans le cas seulement où la preuve du fait reproché serait convaincante.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui d'autant plus que la reine Victoria et le prince de Galles ont pris très ouvertement la défense de l'ambassadeur.

Course de taureaux accidentée
Un taureau furieux. — Trois victimes

Madrid, 9 janvier. — Cordoue vient d'avoir une course dans laquelle deux banderinos et un picador ont été très malmenés par un taureau furieux. Un des banderillos est mort à la suite de ses blessures.

Voici, d'après les journaux de Cordoue, des détails sur cette course :

La grande corrida avait attiré une foule énorme ; un premier taureau, maigre animal de méchante apparence, avait été sorti du torril ; il venait de *ganaderias* de l'Estramadura. Un banderillo, nommé Manuel Martinez, s'avance pour exciter le taureau et lui planter dans la peau la bande emmanchée. Le taureau l'attend de pied ferme et d'un coup de corne, lui perce la gorge.

Un des collègues de la victime, Raffaele Ramos, accourt ; le taureau le blesse à la poitrine : le picador Rucio quitte sa place et s'avance à cheval pour protéger les blessés, qui se roulent dans l'arène ; le taureau éventre le cheval, le soulève avec sa puissante tête et le lance en arrière avec le cavalier. Rucio reste inanimé sous son cheval.

L'émotion des milliers de spectateurs était extrême; Lagartijo, le chef des toréadors, allait descendre lui-même dans l'arène, lorsque Guerrita sauta par-dessus la barrière, l'épée horizontale à la hauteur des yeux; il avance, l'homme et la bête se précipitent l'un sur l'autre; Guerrita fait un saut de côté, le taureau tombe foudroyé en beuglant; l'épée était plantée avec 50 centimètres de lame au défaut de l'épaule.

Martinez a expiré dans la salle des blessés de l'arène; les deux autres blessés sont dans un piteux état.

Une épave. — L'affaire Lœvy. — Ce qui reste d'un million

Berlin, 9 janvier. — La police de Berlin a remis au ministère des affaires étrangères de l'empire, pour être remis aux autorités françaises, par voie diplomatique, la somme de 66.000 fr. saisie au logement de Hugo Lœvy, le directeur de la « Petite Bourse directe à Paris » dont la fuite a fait tant de bruit il y a quelques semaines.

Ces 66.000 francs forment le reliquat du million volé par Lœvy à ses naïfs clients.

Mort d'une artiste

L'*Evènement* annonce la mort de Mlle Maret, l'artiste de l'Opéra, qu'une maladie tenait depuis longtemps éloignée du théâtre.

Anarchistes Allemands. — Lettres de menaces. — Précautions extraordinaires prises par la police. — Craintes de l'empereur.

Berlin, 8 janvier. — Des lettres de menaces venant de Suisse ont été reçues dernièrement par la chancellerie de la cour à Berlin.

L'empereur en ayant été informé, a été très impressionné, parce que les rapports du directeur de la police secrète, M. Krueger, sont loin d'être rassurants depuis quelque temps. Ces rapports constatent, en effet, une certaine agitation parmi les socialistes et les anarchistes. M. Krueger craint un attentat prochain, et il redouble de précautions et de surveillance.

C'est ainsi qu'il a demandé au souverain l'autorisation d'empêcher le peuple de s'approcher trop près de la voiture impériale. Il voudrait défendre que l'on jetât des lettres et des fleurs dans la voiture de l'empereur.

On a augmenté en outre, le nombre des agents de la police secrète ; les agents à pied ou à cheval seront dorénavant placés dans les rues de cinquante pas à cinquante pas.

Pour les chasses impériales, on a pris des mesures spéciales, et le public ne pourra plus, comme autrefois, s'approcher de certains points de réunion.

FAITS DIVERS

La falsification des cailles. — Décidément, il est dit que l'on arrivera à tout falsifier. On n'avait pas encore entendu parler de la falsification des cailles. Il paraît qu'elle existe cependant.

Elle se pratique au moyen d'une incision faite le long du cou de l'oiseau et par laquelle le marchand a décollé la peau de l'abdomen et a glissé des morceaux de graisse qui rendent la plus maigre des cailles plus grasse qu'un ortolan. L'acheteur souffle sur les plumes, voit un ventre dodu, gras et lourd, et escomptant d'avance un fin rôti, emporte son emplette qui, une fois fondue au feu, ne présente plus qu'un assemblage de peau et d'os fort peu alléchant.

Un transport difficile. — Depuis plus d'un siècle, dans la province de Bahia, au Brésil, on pouvait voir, au milieu d'une rivière, une masse énorme de fer brut. Quand les eaux baissaient, on distinguait même au-dessous de la masse les restes d'un chariot avec ses roues. Tout cela demeurait abandonné sur place. Cette masse de fer avait été trouvée au siècle dernier, à cent cinquante pas de là environ, en pleine forêt vierge, à moitié enfoncée dans le sol.

Son origine n'était pas douteuse, c'était un météore, une de ces masses de fer comme il en tombe presque à chaque heure sur la terre, bien que n'ayant pas — tant s'en faut — le même volume heureusement. On en connaît cependant de plus grosses encore. Celle-ci avait été découverte en 1784 et, dès l'année suivante, on essaya de l'enlever. Il faut savoir qu'elle ne pesait pas loin de 6.000 kilogrammes. On parvint à la hisser sur un chariot construit exprès et à ce chariot on attela 140 bœufs devant lesquels on frayait à coups de hache dans la forêt le chemin nécessaire. Mais au premier ruisseau qu'il fallut franchir, le Bendego, les roues s'enfoncèrent et les 140 bœufs ne purent dégager la machine.

On vient de réaliser ce qui avait été tenté il y a un siècle, et peu s'en faut qu'on ne tresse des couronnes à l'ingénieur qui a réussi à transporter la masse de fer abandonnée dans le lit du Bendego, jusqu'à la plus prochaine station de chemins de fer, d'où un wagon l'a emmenée à Rio. On a réuni des commissions ; l'Etat brésilien pour payer les frais, qui se sont élevés à 100,000 francs environ, a accepté le concours d'un riche particulier, qui a donné la moitié de la somme.

Arrivé à Rio, le précieux bloc a été coupé en deux dans toute sa longueur pour qu'on en puisse étudier la structure. Celle-ci a présenté ces élégans dessins qui ressemblent à un damasquinage géométrique, et qu'on trouve habituellement dans les masses de fer tombées du ciel.

Névralgie atroce !

Bellefonds (Vienne), le 10 juin 1888. — Je souffrais d'une névralgie atroce; vos Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) m'en ont complètement guéri; je vous autorise à le publier.

18571d (Sig. lég.) MONDON.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX
TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

CONTRE les *Rhumes*, Grippe, *Bronchites*, Irritation de *Poitrine* et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une *efficacité certaine*, constatée par la majorité des Membres de l'Académie de Médecine. Sans sels d'opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluches. Dépôts dans les Pharmacies. 18357

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

**La